

L'Air de Martinique

Bulletin trimestriel d'information sur la qualité de l'air en Martinique



N°57, octobre - décembre 2015

édito

En cette fin d'année 2015, avec la tenue de la COP21, les discussions sur le « climat » ont quasiment occulté les questions de la pollution de l'air... Pourtant, les 2 phénomènes sont étroitement liés. Les actions de réduction des émissions de polluants de l'air s'inscrivent dans la lutte contre le réchauffement climatique. En revanche, certains leviers d'action pour réduire les émissions de gaz à effet de serre peuvent dégrader la qualité de l'air s'ils ne font pas l'objet de dispositions particulières.

Au regard des synergies et des effets contre-productifs possibles, il est essentiel de rappeler que seule une approche intégrée air-climat-énergie permet d'assurer la cohérence des actions menées pour traiter les problèmes de pollution atmosphérique et climatique.

Que ce soit au niveau national ou local, ayons donc cette approche transversale dans les années à venir !

(qualité de l'air)

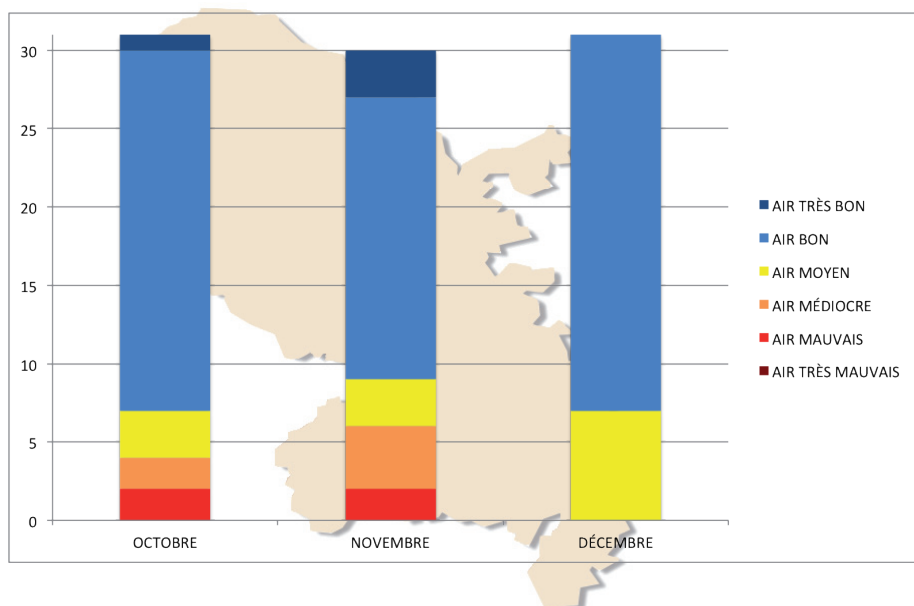
Retour à une bonne qualité de l'air

Ces derniers mois de 2015 ont été marqués par le retour d'une bonne qualité de l'air. Madininair a enregistré des indices très bons et bons (de 1 à 4) sur 75% du trimestre.

Les jours de brume de sable ont été rares en ce dernier trimestre. Seuls 2 épisodes de pollution dus aux particules fines d'origine dé-

sertique ont été observés : 8-11 octobre et 9-10 novembre. Au cours de ces 2 épisodes de pollution, l'indice maximal relevé a été 9 (le 9/10/15).

Indices de qualité de l'air enregistrés au cours du 4^{ème} trimestre 2015



AGENDA MADININAIR

- du 25 novembre 2015 au 18 février 2016 : évaluation des particules fines PM2,5 dans la Zone Régionale
- du 11 janvier au 10 mars 2016 : évaluation de la qualité de l'air à proximité des carrières du Nord-Caraïbes
- du 14 au 28 janvier 2016 : évaluation des métaux lourds dans la Zone Urbaine Régionale

Données trimestrielles



(le dioxyde d'azote NO₂)

Ce dernier trimestre 2015 est marqué par des **dépassements en dioxyde d'azote et en particules fines (PM10 et PM2,5)**.

Pour le dioxyde d'azote, quatre dépassements de la valeur limite horaire de 200 µg/m³ ont été constatés :

- 3 dépassements sur la station «Fort-de-France / Concorde», le 26 novembre de 20h à 22h

- 1 dépassement sur la station «Fort-de-France / Hôtel de Ville», le 8 octobre à 2h.

Il est également à noter que la station trafic «Concorde / Fort-de-France» enregistre une concentration trimestrielle de 41 µg/m³ : une concentration supérieure à 40 µg/m³, l'objectif de qualité annuel.

Pour les PM10, le nombre de dépassements journaliers du seuil de 50 µg/m³ est moins élevé que celui des précédents trimestres. Les dépassements les plus nombreux sont enregistrés sur la station trafic «Fort-de-France / Renéville» : 10 dépassements.

Pour les PM2,5, Madininair observe une **moyenne trimestrielle élevée** de 11 µg/m³ : une concentration supérieure à l'objectif de qualité annuel.

Pour les 2 autres polluants réglementaires, à savoir l'ozone et le dioxyde de soufre, les normes sont respectées au cours de ce trimestre.

A noter la mise en service des stations de Robert/bourg et de Fort-de-France/Lycée Bellevue au cours de ce trimestre.

Stations de mesures continues (concentration en µg/m ³)	concentration trimestrielle	concentration horaire	
	moyenne trim. ^a	maxi. horaire	nbre dép. ^{b&c}
Fort-de-France / Renéville <i>trafic</i>	15	52	0
Fort-de-France / Bishop <i>urbaine</i>	14	81	0
Fort-de-France / Concorde <i>trafic</i>	41	297	3
Fort-de-France / Lycée Bellevue <i>périurbaine</i>	8	95	0
Fort-de-France / Hôtel de Ville <i>urbaine</i>	22	289	1
Lamentin / Bas Mission <i>urbaine</i>	11	38	0
Robert / Bourg <i>urbaine</i>	5	33	0
Robert / Mansarde <i>trafic</i>	20	135	0

>>> **Comparaison aux valeurs réglementaires**

- a. objectif de qualité : 40 µg/m³ en moyenne annuelle
- b. valeur limite horaire : 200 µg/m³
- c. seuil d'information-recommandation : 200 µg/m³ en moyenne sur une heure et, seuil d'alerte : 400 µg/m³ durant 3 heures consécutives

i Le dioxyde d'azote est un polluant atmosphérique dû au trafic automobile et à certaines activités industrielles.

(les particules PM10)



Stations de mesures continues (concentration en µg/m ³)	concentration trimestrielle	concentration journalière	
	moyenne trim. ^a	maxi. jour	nbre dép. ^{b&c}
Fort-de-France / Renéville <i>trafic</i>	36	89	10
Fort-de-France / Bishop <i>urbaine</i>	24	77	5
Schoelcher / Bourg <i>urbaine</i>	26	85	5
Lamentin / Bas Mission <i>urbaine</i>	27	80	5
Robert / Bourg <i>urbaine</i>	19	44	0
Robert / Mansarde <i>trafic</i>	25	82	3

>>> **Comparaison aux valeurs réglementaires**

- a. objectif de qualité : 30 µg/m³ en moyenne annuelle
- b. valeur limite : 50 µg/m³ en moyenne sur une journée
- c. seuil d'information-recommandation : 50 µg/m³ en moyenne sur 24 heures et, seuil d'alerte : 80 µg/m³ durant 24 heures

i Les particules fines PM10 sont des particules en suspension dans l'air de diamètre inférieur à 10 micromètres. Elles viennent principalement de l'activité industrielle, du trafic routier et des brumes de sable.

Procédures préfectorales

Au cours du trimestre écoulé, **5** procédures d'information et recommandation ont été activées en raison d'une pollution en particules fines PM10.



(les particules PM_{2,5})

Stations de mesures continues (concentration en µg/m ³)	concentration trimestrielle	concentration journalière
	moyenne trim. ^{a & b}	maxi. jour
Fort-de-France / Hôtel de Ville <i>urbaine</i>	11	31

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires a. objectif de qualité : **10 µg/m³** en moyenne annuelle
b. valeur limite : **25 µg/m³** en moyenne annuelle

i Les **particules fines 2,5** sont des particules en suspension dans l'air de diamètre inférieur à 2,5 micromètres. Elles sont d'origine multiple.



(le dioxyde de soufre SO₂)

Stations de mesures continues (concentration en µg/m ³)	concentration trimestrielle	concentration journalière		concentration horaire	
	moyenne trim.	maxi. jour	nbre dép. ^b	maxi. horaire	nbre dép. ^c
Fort-de-France / Lycée Bellevue <i>périurbaine</i>	0	2	0	9	0
Fort-de-France / Etang Z'abricot <i>industrielle</i>	4	21	0	50	0
Robert / Bourg <i>urbaine</i>	0	2	0	10	0

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires a. objectif de qualité : **50 µg/m³** en moyenne annuelle
b. valeur limite journalière : **125 µg/m³**
c. seuil d'information-recommandation : **300 µg/m³** en moyenne sur une heure et, seuil d'alerte : **500 µg/m³** durant 3 heures consécutives

i Le **dioxyde de soufre** est un polluant principalement d'origine industrielle.

(l'ozone O₃)



Stations de mesures continues (concentration en µg/m ³)	concentration trimestrielle	concentration horaire	
	moyenne trim.	maxi. horaire	nbre dép. ^{b & c}
Lamentin / Bas Mission <i>urbaine</i>	23	60	0
Fort-de-France / Lycée Bellevue <i>périurbaine</i>	29	67	0
Sainte-Luce / Morne Pavillon <i>périurbaine</i>	37	63	0
Robert / Bourg <i>urbaine</i>	40	68	0

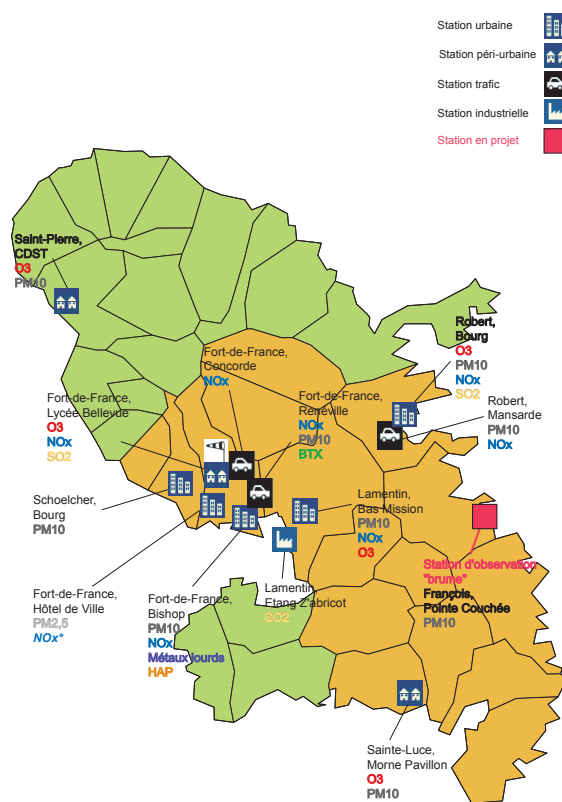
>>> Comparaison aux valeurs réglementaires a. objectif de qualité : **120 µg/m³** en moyenne sur 8 heures
b. seuil d'information-recommandation : **180 µg/m³** en moyenne horaire
c. seuil d'alerte : **240 µg/m³** en moyenne horaire

i L'**ozone** est issu de réactions chimiques complexes entre divers polluants sous l'effet du rayonnement solaire.



Réseau Madinair

IMPLANTATION DES STATIONS DE MESURES FIXES



Retrouvez l'ensemble des données et mesures de Madinair sur <http://www.madinair.fr/Mesures-et-donnees>



EN BREF...

• ALGUES SARGASSES : VISITE MINISTÉRIELLE

Mme George Pau-Langevin, Ministre des Outre-mer, est venue en visite officielle en Martinique les 21 et 22 octobre 2015. Lors de sa visite, elle a porté une attention particulière à la problématique des sargasses. Elle s'est intéressée aux solutions de ramassage et à la surveillance des gaz toxiques émis par ces algues en putréfaction.

L'ARS et Madininair ont ainsi présenté un des premiers capteurs installés sur le littoral permettant de surveiller en continu l'hydrogène sulfuré (H₂S), l'un des 2 principaux gaz émis par les sargasses.



(crédit photo : Préfecture de Martinique)

• MESURES DU DIOXYDE D'AZOTE À MACOUBA ET GRAND-RIVIÈRE

Du 12 novembre 2015 au 07 janvier 2016, Madininair effectue des mesures par tubes passifs du dioxyde d'azote (gaz indicateur de la pollution automobile), pour la première fois dans les communes de Macouba et Grand-Rivière. L'objectif est d'évaluer les niveaux moyens de dioxyde d'azote puis de les comparer aux normes sanitaires et environnementales.

• FÊTE DE LA SCIENCE 2015

Du 8 au 10 octobre 2015, Madininair a participé au Village des Sciences, au Palais des Congrès de Madiana. A cette occasion, Madininair a tenu un stand «Air, climat, énergie».

>> plus d'informations :

www.madininair.fr
info@madininair.fr
0596 60 08 48

(surveillance continue)

Mise en service de 2 nouvelles stations de surveillance de la qualité de l'air



Afin de répondre aux exigences françaises et européennes, Madininair a mis en service deux nouvelles stations de surveillance de la qualité de l'air : une au Robert et l'autre à Fort-de-France.

La première cabine est implantée dans le bourg du Robert, rue Vincent Allègre. Il s'agit d'une nouvelle station fixe de type urbain. Elle mesure en continu quatre polluants réglementaires : l'ozone, les oxydes d'azote, le dioxyde de soufre et les particules fines PM10.

La seconde cabine se situe dans l'enceinte du lycée Bellevue, à Fort-de-France. Elle remplace la station périurbaine située jusqu'alors au lycée Schoelcher

et qui, en raison des travaux de reconstruction de l'établissement, a dû être enlevée. La station du lycée Bellevue mesure, comme le faisait celle du lycée Schoelcher : l'ozone, les oxydes d'azote et le dioxyde de soufre.

A ce jour, Madininair compte donc onze stations fixes de surveillance de la qualité de l'air sur le territoire : cinq à Fort-de-France, une à Schoelcher, deux au Lamentin, une à Sainte-Luce et deux au Robert. Une douzième station devrait être prochainement mise en service à Saint-Pierre pour compléter les mesures dans la Zone Régionale, en milieu rural.